

# Anabaptistes vosgiens

## SOURCES :

Larousse du XX<sup>e</sup> siècle.

A. Michiels : Les anabaptistes des Vosges, 1860.

Giraud-Mangin : La mission de Goupilleau de Montaigu dans la principauté de Salm en 1793, 1921-22.

J. Kastener : Une enquête sur les anabaptistes des Vosges. La Révolution dans les Vosges, 1931.

Avez-vous lu « La Fille du Diable », le très beau, l'ensorcelant roman vosgien du maître Eugène Mathis ? <sup>(1)</sup> Fleurant bon, les senteurs de la montagne, tout imprégné des superstitions : .du passé, il nous transporte très près d'ici, à La Croix-aux-Mines, dans l'étroite vallée du Chipal.

'Vivait au Chipal, il y a de cela un siècle, une famille d'anabaptistes qui tient la place principale du récit – braves gens isolés au milieu d'une communauté catholique dont ils avaient su glaner les cœurs par leur vie droite et leur esprit de charité. C'est aux anabaptistes qu'il me convient de consacrer mon propos de ce jour.

\*

\* \*

Le mot anabaptiste, venu du grec, signifie nouveau baptême, A l'origine, disciples de Luther, les membres de la secte des anabaptistes, qui prit naissance en Westphalie, s'étaient rapidement séparés des protestants sur cette question du baptême. L'enfant qui vient de naître, affirmaient-ils, n'a pas la foi ni le discernement nécessaires pour être baptisé. Il faut attendre pour cela qu'il atteigne sa douzième année.

Thomas Münzer, principal chef de la secte, recruta, parmi les paysans, un assez grand nombre d'adeptes. Ceux-ci, des miséreux sur lesquels soufflait un vent de colère et de révolte, commirent quelques excès qui inquiétèrent la noblesse. Conduits par Luther, en personne, les seigneurs protestants d'Allemagne leur firent une guerre sans merci. Un grand nombre furent exterminés à Frankenhausen (1525). Les survivants se dispersèrent le long du Rhin en y répandant leurs doctrines.

En 1534, un noyau d'anabaptistes s'était reconstitué à Münster, en Westphalie. Il avait pour chef un certain Jean de Leyde qui se disait prophète. Un moment, les anabaptistes réussirent à s'emparer de la ville dont le prince-évêque s'était enfui. Il revint à la tête d'une armée et maîtrisa cruellement la révolte. Jean de Leyde et ses principaux partisans périrent dans les supplices.

Les derniers anabaptistes s'étaient réfugiés en Hollande où un ex prêtre catholique, du nom de Simon Menno, propagea leur doctrine qui compta bientôt un nombre important d'adhérents connus sous le nom de « Mennonites ».

\*

\* \*

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite colonie de Mennonites vient s'établir dans les Vosges, au pays de Salm, alors principauté indépendante, ayant Senones pour capitale. Les princes, pourtant catholiques, de ce petit état les autorisent libéralement à vivre suivant leurs principes religieux. Ce sont, pour la plupart des « marcaires ». Laborieux et persévérants, ils ont défriché les sommets arides sur lesquels ils nourrissent leur bétail.

---

1 En vente à l'Imprimerie du Journal.

De mœurs paisibles, ils vivent en bonne harmonie avec leurs voisins catholiques. On vante leur hospitalité.

En 1793, lors de l'annexion de la principauté de Salm à la France, trois députés à la Convention, Goupilleau de Montaigu, Couthon et Michel, sont envoyés à Senones. Frappés de la dignité de vie des anabaptistes avec lesquels ils se rencontrèrent, ils eurent la sagesse de respecter leurs convictions.

Dans le récit qu'il a laissé de sa mission, Goupilleau relate avec un véritable plaisir ses entrevues avec les anabaptistes de la principauté : « Je crois dans mon cœur — écrit il — que ce sont les meilleurs hommes du monde. » À la Brocque, où il est allé, il a été accueilli chez le patriarche Jacob Koperschmitt, chef des anabaptistes, où un repas très simple l'attendait. Laissons lui la parole : « Je n'ai jamais rien vu de plus cordial et de plus uni que ces braves anabaptistes. Au dessert le père de famille chanta le 3<sup>e</sup> cantique de son livre. Tous les hommes mettaient chapeau bas et toutes les femmes faisaient chorus avec lui. Je pris congé d'eux presque les larmes aux yeux »

Les anabaptistes du pays de Salm ont profité de la visite du Conventionnel pour lui présenter une requête qui leur tient au cœur. C'est l'heure où la Convention vient de décréter la levée en masse pour sauver le pays menacé dans son indépendance et ses libertés. Or, un article de la profession de foi des anabaptistes leur interdit de porter les armes. Ils ne refusent pas d'endosser l'uniforme militaire, comme nos modernes objecteurs de conscience, ils demandent seulement de ne pas être affectés à des formations combattantes, leur religion ne leur permettant pas de verser le sang.

Ce désir fut-il exaucé ? On peut le croire — pense Jean Kastener — puisque le 18 août de la même année, le Comité de Salut public prenait un arrêté où il invitait les corps constitués à « user envers les anabaptistes de la même douceur qui fait leur caractère, d'empêcher qu'on ne les persécute et de leur accorder le service qu'ils demanderont dans les armées, tel que celui des pionniers et des charrois ou même de permettre qu'ils acquittent ce service en argent. »

Cette exemption partielle de service était elle encore en vigueur sous le Premier Empire ? Pour combler les vides que la guerre faisait dans ses armées, Napoléon avait besoin d'hommes et, sans doute, ne tint-il aucun compte des scrupules religieux des anabaptistes. Ce qui le prouve, c'est la pétition présentée à l'Empereur, en 1809, par les anabaptistes de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin, du Mont Tonnerre (région de Mayence), de la Meurthe et des Vosges, pétition par laquelle ils demandaient pour leurs fils une modification aux lois de la conscription.

Consulté à ce sujet par le Ministre de l'Intérieur, le Préfet des Vosges prescrivit une enquête. En fut chargé le Sous-Préfet de St-Dié, Bizot, dont la circonscription comprenait alors les cantons de Saâles et Schirmeck <sup>(2)</sup> habités par plusieurs centaines d'anabaptistes. Le rapport où le Sous-Préfet a consigné les résultats de son enquête <sup>(3)</sup> renferme quantité de détails intéressants sur la vie et les mœurs des anabaptistes. Nous y avons puisé largement.

Bien que les renseignements recueillis et les conclusions de l'enquête aient été tout à la faveur des anabaptistes, il n'apparaît pas que ceux-ci aient obtenu de Napoléon le privilège qu'ils sollicitaient.

---

2 Annexés par l'Allemagne en 1871, redevenus français par le traité de Versailles, les cantons de Saâles et de Schirmeck n'ont pas été réintégrés dans le département des Vosges. Ils font actuellement partie de celui du Bas-Rhin.

3 Rapport déposé aux archives départementales.

Il y avait, en 1809, nous apprend le rapport du sous-préfet Bizot, un total de 346 anabaptistes formant 58 familles, dans l'arrondissement de Saint-Dié. Le hameau du Salm, faisant partie de la commune de la Brocque près de Schirmeck, qui en était entièrement composé, en comptait, à lui seul, 70 repartis en 14 familles.

Les chefs ou prêtres de la secte, nommés dans les Assemblées, n'ont pas de costumes qui les distinguent. Ils n'exercent qu'une autorité morale sur leurs coreligionnaires et ne peuvent leur infliger ni peine correctionnelle, ni amende d'aucune sorte.

Les anabaptistes – aussi appelés baptistes – n'ont point de temples. Leurs assemblées se tiennent régulièrement tous les dimanches dans la maison de l'un d'eux. Avant la prière celui qui a quelque chose à reprocher à l'un de ses frères, doit exposer sa plainte. Si l'accusé ne se justifie pas, il peut être exclu de l'Assemblée pour un temps limité. La faute est-elle grave ? il peut être exclu pour toujours. Alors, il ne compte plus dans la secte, et, s'il est pauvre, ne participe plus aux aumônes.

Aux assemblées, les chefs lisent et commentent la bible, administrent la cène, chantent des cantiques qui sont repris en chœur par les assistants.

Ce sont les chefs qui baptisent les enfants à l'âge de dix ou douze ans. Ceux-ci, à la naissance, ont reçu de leurs parents, un nom emprunté le plus souvent au calendrier catholique. Ce nom leur est confirmé au moment du baptême.

Le mariage n'est permis qu'entre personnes de la secte. Cérémonial à la fois simple et curieux : « les époux s'asseyent au milieu de l'assemblée, vis à vis l'un de l'autre, appuient le coude sur une cuisse, tiennent une joue appuyée dans la main et se regardent. Le chef les prêche pendant quelques heures (sic), il prend ensuite la main de l'épouse qu'il place dans celle de l'époux, on chante quelques cantiques et l'assemblée se rend au festin préparé pour la noce. »

« Les anabaptistes exhortent les malades à la mort qu'ils regardent comme un sommeil jusqu'à la résurrection. Ils assistent toujours aux enterrements de leurs frères. » Ceux du hameau du Salm ont un cimetière particulier. Y sont inhumés aussi ceux qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. Quant aux autres la coutume veut que, faute d'un cimetière anabaptiste dans leur village, ils soient enterrés sur leur terre, à l'emplacement qu'ils ont eux mêmes désigné. Ainsi – nous a conté Eugène Mathis – fut enterré dans son jardin, au pied d'un grand poirier, là même où reposait déjà son fils, le vieux père Génin, l'anabaptiste du Chival.

Les anabaptistes laissent croître la barbe. On observe dans leur vêtement, très simple, qu'ils disent être celui des apôtres, un respect superstitieux de la tradition : les boutons, remplacés par des agrafes ou des cordons, en sont scrupuleusement bannis. La règle est plus sévère encore pour les femmes qui ne doivent porter aucun bijou, ni bagues, ni boucles d'oreilles, ni colliers. La moindre transgression, la plus petite innovation, seraient un motif d'exclusion de l'assemblée.

La défense de mendier est sévèrement observée. Il est pourvu par des collectes aux besoins des pauvres et personne ne voudrait manquer à ce devoir d'assistance.

« On ne voit point d'individus de cette secte se livrer aux arts, quelques uns exercent la profession de tisserand, de charron, de meunier, mais l'objet principal de leurs occupations et de leur gain est la culture et l'élevage du bétail. »

Les anabaptistes – constate le rapport Bizot – sont, en général hospitaliers et probes, ils sont surtout fidèles à leurs engagements et il est bien rare de les voir paraître devant les tribunaux ; de même que leur religion leur défend tout serment, ils n'en exigent aucun des individus étrangers à leur secte. Respectueux de la loi, ils n'en

manifestent pas moins une aversion invincible pour le métier des armes. Appelés sous les drapeaux, ceux qui en ont les moyens se font remplacer, les autres ne rejoignent pas et sont déclarés réfractaires. « C'est pourquoi – conclut le sous-préfet – une modification aux lois de la conscription serait pour eux un bienfait, en ce qu'ils pourraient concilier par là ce qu'ils doivent au soutien et à la défense de l'État avec des opinions religieuses qu'ils regardent comme une propriété inviolable. »

\*  
\* \*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les anabaptistes étaient encore assez nombreux dans la région de l'est, principalement en Alsace. Si vous avez lu « L'Ami Fritz » d'Erkmann-Chatrion, vous aurez fait la connaissance de l'un d'eux, le brave fermier Christel, père de la toute charmante Suzel, l'héroïne du récit.

Il y avait au temps de ma jeunesse – peut être y a-t-il encore ? – des anabaptistes à Saâles et aux environs de Schirmeck. Pour ma part, je n'en ai connu à Fraize et dans tout le canton qu'une seule famille, une famille de meuniers venue de Meurthe-et-Moselle pour tenir le moulin des Aulnes, il y de cela soixante-dix ans. Ces braves gens – ils étaient pour mes parents les meilleurs des voisins – menaient une vie laborieuse et paisible. Leurs pratiques religieuses qui intriguaient fort les gamins que nous étions alors avaient, à nos yeux d'enfants, quelque chose de mystérieux. Ne disait-on pas qu'ils se confessaient de leurs péchés dans le tronc d'un arbre creux ! ..

Détruit par l'incendie, l'antique moulin des Aulnes a fait place à une scierie. Bien avant sa disparition en 1922, sa roue ne tournait plus que pour les battages : les vieux meuniers étaient morts. Leurs enfants sont devenus catholiques à leur mariage. Je crois qu'il en a été de même pour la plupart de leurs coreligionnaires absorbés petit à petit par l'église catholique.

A notre époque qu'on dit matérialiste et irrégieuse, où les non-pratiquants même restent, au fond du cœur, attachés à la croyance des ancêtres, est-il quelqu'un de nous qui songe au nouveau baptême des anabaptistes ? Je ne le pense pas. Mais ne croyez vous pas avec moi que nous aurions tout de même quelque chose à prendre de la vie simple, des mœurs paisibles, de la dignité de vie, de l'esprit de charité des anciens anabaptistes ?..

Victor LALEVÉE